



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 21 – Semaine du 23 au 27 mai 2022

En bref

Tunisie :

- La Cheffe du gouvernement s'entretient avec la Directrice Générale du FMI à Davos
- Le ministère des finances publie les résultats provisoires de l'exécution budgétaire sur les deux premiers mois de l'année 2022
- Vers l'adoption d'un nouveau Code des changes selon le gouverneur de la BCT
- Tenue du Forum sur l'investissement et le commerce en Afrique (FITA), à Tunis
- Publication des conditions relatives à l'émission de la 2^{ème} tranche de l'emprunt national obligataire pour 2022
- La BAD prévoit une croissance de 2,5% pour l'économie tunisienne en 2022

Libye :

- Intensification des liaisons aériennes entre la Libye et la Tunisie
- Le ministère de l'Economie et du Commerce souhaite interdire toute activité commerciale aux non-libyens
- La NOC suspend ses opérations en raison du retard de décaissement du budget 2022
- La question du financement des salaires de l'armée au cœur d'une réunion du Conseil Présidentiel

LE CHIFFRE À RETENIR

46,2 M

L'excédent budgétaire de la Tunisie au titre
des 2 premiers mois de 2022 (en TND)

Tunisie

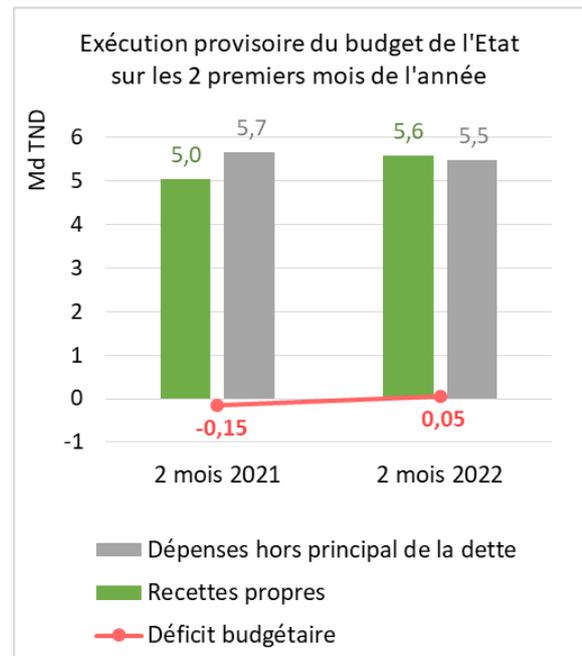
- **La Cheffe du gouvernement s'entretient avec la Directrice Générale du FMI à Davos**

A l'occasion du Forum Economique Mondial de Davos, la Cheffe du gouvernement, Najla Bouden, s'est rendue en Suisse du 22 au 24 mai, accompagnée de la ministre des Finances, Sihem Nemsia, et du gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, Marouane El Abassi. **La Cheffe du gouvernement s'est entretenue avec plusieurs hauts responsables internationaux, dont la Directrice Générale du FMI, Kristalina Georgieva**, avec laquelle les discussions ont porté sur le programme de réformes économiques de la Tunisie et sur la poursuite des discussions avec le Fonds. Deux jours avant le début du Forum, le porte-parole du FMI, Jerry Rice, avait rappelé que les discussions techniques avec les autorités tunisiennes étaient toujours en cours et que le gouvernement devait sans plus attendre mettre en œuvre les réformes économiques identifiées. Lors de son déplacement à Davos, Najla Bouden a également rencontré la présidente de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), Odile Renaud-Basso, ainsi que le Président de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), Akihiko Tanaka, avec lesquels elle a échangé sur les perspectives de coopération dans le financement de grands projets d'investissement.

- **Le ministère des finances publie les résultats provisoires de l'exécution budgétaire sur les deux premiers mois de l'année 2022**

Les résultats provisoires d'exécution budgétaire du mois de février font état de **ressources propres de 5,6 Md TND, en hausse de 10,4%** par rapport à la même période un an auparavant, de **dépenses (hors amortissement de la dette) de 5,5 Md TND, en baisse de 3,2%**, et d'un **excédent budgétaire de**

46,2 M TND contre un déficit budgétaire de 153,1 M TND au titre des deux mois de l'année 2021. Les salaires absorbent 61% des dépenses (3,4 Md TND), les dépenses d'intervention 16% (859,4 M TND) et celles d'investissement 6% (321,8 M TND). **L'encours de la dette publique atteint 106,3 Md TND de dinars à fin février 2022**, contre 96,2 Md de dinars au cours de la même période en 2021. L'encours de la dette extérieure représente 60% (63,4 Md TND) du total de la dette publique, les 40% restant représentant l'encours de la dette intérieure (42,9 Md TND).



- **Vers l'adoption d'un nouveau Code des changes selon le gouverneur de la BCT**

A l'occasion de son déplacement à Sfax pour le Forum sur la fiscalité, le gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), Marouane El Abassi, a annoncé qu'un nouveau Code des changes verrait le jour en juillet 2022. Ce dernier devrait permettre à la Tunisie de s'orienter vers une libéralisation progressive de la réglementation des changes et donner la possibilité aux opérateurs de développer leurs activités à l'international grâce à la levée des restrictions sur les

opérations de change et à la simplification et suppression d'incohérences dans certains textes.

- **Tenue du Forum sur l'investissement et le commerce en Afrique (FITA) les 25 et 26 mai à Tunis**

Le 25 mai, à l'occasion de la 5^{ème} édition du Forum FITA, Financing Investment and Trade in Africa, à Tunis, la Cheffe du gouvernement Najla Bouden a exprimé sa vision optimiste quant à l'avenir économique de la Tunisie, malgré un contexte de « crises mondiales majeures ». Cet événement international, organisé par le TABC (Tunisia Africa Business Council), a réuni sur deux jours plus de 3500 hommes d'affaires tunisiens et étrangers, ainsi que 500 personnalités politiques et économiques issues de près de 45 pays. Au cœur de leurs discussions figurent par exemple les grands enjeux de la relance post COVID-19, le retour de l'inflation, ou encore la numérisation sur le continent africain. Lors du lancement de la conférence, l'ancien ministre des Finances, Nizar Yaïche, a appelé la communauté internationale à dépasser la limite de la rationalité économique et à prendre en compte les bénéfices du développement humain et social. Selon lui, le centre de gravité du monde se rapproche de plus en plus du continent africain.

- **Publication des conditions relatives à l'émission de la 2^{ème} tranche de l'emprunt national obligataire pour 2022**

L'émission de la 1^{ère} tranche de l'emprunt obligataire national 2022 avait permis de recueillir des engagements totaux s'élevant à 555 M TND. Le 20 mai, le ministère des finances a publié au Journal Officiel (JORT) les caractéristiques de l'émission de la seconde tranche de cet emprunt national obligataire 2022 ainsi que les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions. Comme pour la première tranche, **le montant minimal de cette deuxième tranche s'élèvera à 350 M TND (107,9 M EUR) et les opérations de souscriptions auront lieu du 1^{er} au**

13 juin. Les souscriptions à cette seconde tranche se feront selon trois catégories d'obligations : la catégorie A (valeur nominale unitaire de 10 TND, remboursable sur 5 ans dont 3 années de grâce, au taux de rémunération fixe de 9,25% ou variable de 2,15%+TMM), réservée aux personnes physiques, la catégorie B (valeur nominale unitaire de 100 TND, remboursable sur 7 ans dont 2 années de grâce, au taux fixe de 9,35% ou variable de 2,2%+TMM) et la catégorie C (valeur nominale unitaire de 100 TND, remboursable sur 10 ans dont 2 années de grâce, au taux fixe de 9,6% ou variable de 2,4%+TMM).

- **La BAD prévoit une croissance de 2,5% pour l'économie tunisienne en 2022**

Selon le dernier rapport de la Banque Africaine de Développement (BAD), « Perspectives économiques en Afrique 2022 », publié à la suite de ses assemblées annuelles, **la croissance du PIB de la Tunisie devrait atteindre 2,5% en 2022, puis 3,2% en 2023.** Cette faible reprise après la récession de 2020 (-8,7%) s'explique notamment par la persistance d'une inflation de plus en plus élevée en lien avec la guerre en Ukraine et la hausse des prix du pétrole et des produits alimentaires qui en découle. Selon la BAD, l'inflation devrait diminuer en 2023 grâce à une politique monétaire prudente et à l'apaisement des tensions inflationnistes extérieures. La détérioration des déficits jumeaux en 2022 devrait également s'atténuer en 2023. En revanche, le risque élevé de surendettement, l'instabilité politique, et les potentielles tensions sociales en lien avec la hausse des prix pourraient davantage entraver la reprise de la croissance. La BAD recommande aux autorités d'accorder toute leur attention sur l'assainissement des finances publiques et la gestion prudente de la dette, ainsi que sur la disponibilité des produits alimentaires de base à des prix abordables pour la population tunisienne.

Libye

• Intensification des liaisons aériennes entre la Libye et la Tunisie

Le ministère des Transports libyen a annoncé en début de semaine, lors d'une réunion entre le ministre des Transport libyen et l'Ambassadeur de Tunisie à Tripoli, que **le nombre de liaisons aériennes entre la Tunisie et la Libye allait être accru**. D'une part, Tunisair Express reprendra ses vols entre Djerba et l'aéroport Mitiga de Tripoli à partir du 2 juin, à raison de deux rotations par semaine, la première, le jeudi, et la seconde, le dimanche. Et d'autre part, **Libyan Airlines compte de nouveau desservir Misrata** depuis Sfax à raison d'une rotation par semaine. A noter que la liaison aérienne entre Sfax et Misrata avait été interrompue pendant près de deux années. Pour rappel, suite à près de sept années d'interruption des vols Tunisair entre la Libye et la Tunisie, la compagnie nationale tunisienne avait annoncé la reprise des liaisons aériennes vers Tripoli (3 dessertes hebdomadaires) et vers Benghazi (2 dessertes hebdomadaires) depuis l'aéroport de Tunis-Carthage, fin avril 2021.

• Le ministère de l'Economie et du Commerce souhaite interdire toute activité commerciale aux non-libyens

Le ministère de l'Economie et du Commerce a récemment publié une résolution interdisant aux non-Libyens la pratique de toutes les activités commerciales de détail ou de gros. Cette interdiction devrait principalement concerner (i) les opérations de vente et d'achat, qu'elles soient directes ou pour le compte d'un tiers, (ii) la location de boulangeries et de locaux commerciaux et (iii) l'exercice d'une activité de courtage immobilier.

• La NOC suspend ses opérations en raison du retard de décaissement du budget 2022

La National Oil Corporation (NOC) a indiqué dans un communiqué que **les opérations de maintenance et de développement des infrastructures pétrolières, ainsi que divers investissements, ont dû être interrompus afin que la NOC évite toute nouvelle charge financière**. Le directeur de la NOC, Mustafa Sanalla a en effet déclaré que les retards de décaissement du budget par le gouvernement ont conduit à l'accumulation des engagements financiers de la NOC et de ses sociétés. Ainsi, les opérations de forage, d'exploration et de maintenance seront suspendues jusqu'à ce que le décaissement du budget soit effectif.

• La question du financement des salaires de l'armée au cœur d'une réunion du Conseil Présidentiel

Le 22 mai, le Président du Conseil Présidentiel, Mohammed El Menfi, s'est entretenu avec le Premier ministre du GUN, Abdelhamid Dbeiba, et le Chef d'Etat-major général, Mohammed Al Haddad, pour échanger sur les derniers développements sécuritaires et militaires en Libye. Les discussions ont également porté sur **la question du financement des salaires de l'armée libyenne**, une question complexe à laquelle est confronté le Gouvernement d'Unité Nationale (GUN) d'A. Dbeiba qui avait d'ailleurs conduit au rejet du budget du gouvernement par le Parlement libyen. En effet, les partisans du Commandant en chef de l'Armée Nationale Libyenne, Khalifa Haftar, au sein du Parlement s'opposent fortement à la volonté du GUN de ne verser les salaires de l'armée que si une liste du personnel et des numéros d'identification nationaux des forces libyennes leur est communiquée.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international